

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 13 Avril 2011

L'an deux mille onze, le 13 Avril, à 20 heures 35, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Etaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire

ROCREE Roselyne, QUERUEL Jean-Pierre, Adjoint

DEPAUW Dominique, PEREIRA Laurence, ALLORGE Hervé, DUHAMEL Agnès,

Etaient absents excusés : BOUCHER Francis, et DELPORTE Camille qui a donné pouvoir à Madame ROCREE

Secrétaire de Séance : Monsieur ALLORGE

Ouverture de séance à 20h35

SIVOS :

Monsieur le Maire donne la parole aux parents d'élèves qui relayent la parole des parents ces derniers s'inquiètent de savoir si à la rentrée de septembre on acceptera leurs enfants à la cantine. Monsieur le Maire affirme qu'aucun enfant ne sera refusé dans la cantine, même si les enfants mangent de façon occasionnelle.

Monsieur le Maire précise qu'il va faire une proposition au SIVOS, après avoir vu les personnes concernées.

Concernant la proposition du SIVOS d'utiliser la salle des fêtes de Bérengenville la campagne, le conseil décide à l'unanimité qu'elle n'est pas adaptée pour du long terme mais pourra recevoir la cantine occasionnellement.

Il est proposé de reprendre le logement communal, afin d'agrandir la cantine et de pouvoir restructurer la garderie dans le logement. Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition et demande à la mettre en place.

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2010 – APPROBATION :

Après présentation des documents budgétaires de l'exercice écoulé, le Conseil Municipal vote le compte de gestion 2010 à l'unanimité et le compte administratif 2010 à l'unanimité. Voici le détail des réalisations de l'exercice 2010 :

Fonctionnement :

Recettes : 140 300.81 €

Dépenses : 105 594 .69 €

Investissement :

Recettes : 118 703.75 €

Dépenses : 31 785.77 €

Excédent : 34 706 .12 €

Excédent: 86 917.98 €

En 2009 le résultat laissait apparaître :

Un déficit d'Investissement de : 54 216.30 €

Un excédent de Fonctionnement de 73 763.57 €

Le résultat cumulé est de :

En Fonctionnement, un excédent de 108 469.69 €

En Investissement, un excédent de 32 701.68 €

EXCEDENT GLOBAL de 2010: 141 171.37 €

Suite à la présentation de ces chiffres, le Conseil Municipal vote l'affectation des résultats de l'exercice à l'unanimité de la façon suivante :

En excédent de Fonctionnement : 99 651.00 €

En excédent d'investissement : 32 701.00 €

Un compte 1068 : 8 818 €, pour combler les restes à réaliser qui sont supérieur à l'excédent.

BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2011 - VOTE :

Le Conseil Municipal, après avoir étudié, article après article le projet de budget primitif, vote le budget 2011 à l'unanimité, arrêté comme suit :

- recettes et dépenses de fonctionnement : 239 397 €
- recettes et dépenses d'investissement : 73 076 €

PARTICIPATIONS AUX SYNDICATS ET SUBVENTIONS :

SITS: 3 653€

SIVOS Bacquepuis/Bérengeville 2010: 32 488€.

CCAS : 3 400 €,

Croix Rouge du Neubourg: 80€, Monuments et Sites de l'Eure : 32€,

Anciens combattants 100€,

Coopérative scolaire 400€, Prévention routière 20€, Kiosque de Quittebeuf : 30€

Sporting club foot Quittebeuf 30€. BTP CFA 30€

VOTE DES TAUX DES QUATRE TAXES :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, aucune augmentation par rapport à 2010, en sachant que nos taux ont été modifiés par la réforme de la taxe professionnelle :

Taxe d'habitation : 13.04 %

Taxe foncière propriétés bâties : 12.15 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 34.42 %

Cotisation foncière des entreprises : 12.34 %

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Maire précise que le budget de la communauté de communes sera voté la dernière semaine d'avril et qu'il est prévu une augmentation.

Par contre il précise que le poste le plus important est celui de la petite enfance, qui emploie 45 personnes. Il demande si à la connaissance des conseillers municipaux beaucoup d'enfants de Bérengenville la campagne vont dans les crèches de notre territoire car le contribuable participe à 1/3 de la totalité du coût, et peut donc utiliser le service. Un rappel sera mis dans le votre mairie en direct.

Séance levée à 23h45.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick LHERMEROULT

Patrick LHERMEROULT	Roselyne ROCREE	Jean-Pierre QUERUEL
Laurence PEREIRA	Agnès DUHAMEL	Camille DELPORTE Pouvoir à Mme ROCREE
Francis BOUCHER	Dominique DEPAUW	Hervé ALLORGE